

Conseil communal du 30 avril 2018 : interpellation de Pierre Gilissen, conseiller communal, relative à l'expansion du port de conteneurs de Renory

Monsieur le bourgmestre,

Récemment la presse s'est fait l'écho de problèmes liés à l'extension envisagée du Port de conteneurs à Renory.

Le transport par conteneurs par la voie d'eau est en pleine extension depuis quelques années, le trafic sur l'entité de Renory a plus que doublé. En l'occurrence, le port de Liège joue un rôle grandissant dans l'acheminement de conteneurs maritimes au départ ou à destination des grands ports de mer du Nord-Ouest, Rotterdam, Anvers et Zeebrugge. On ne peut que s'en réjouir.

Mais ce projet d'extension n'est pas sans poser des questions, singulièrement en termes de troubles de voisinage et d'environnement, le port de Renory jouxtant de façon étroite une zone d'habitat importante, le quartier de Kinkempois.

Dans le cadre de ce projet, les gestionnaires du port envisagent en effet la fermeture définitive de la rue de Renory à hauteur du square situé juste avant l'entrée dans la zone industrielle. Le Comité de quartier vient d'organiser fin mars une consultation des habitants à cet égard, consultation à laquelle ont pris part 400 citoyens qui se sont prononcés à 98 % contre cette fermeture. C'est sans appel !

Outre les problèmes de circulation, de mobilité et de sécurité évidents pour les habitants, ce projet de fermeture va entraîner un vrai problème de transport public, puisque le bus 25 ne pourra plus desservir le quartier en allant vers Ougrée. Le quartier deviendrait ainsi un véritable cul-de-sac.

Mais les problèmes de voisinage avec les activités industrielles du port de Renory ne se limitent pas à ce projet de fermeture de la rue. Depuis au moins deux ans, a été installée à la limite nord de la zone industrielle, au bout du quai Rivage-en-Pot, une gigantesque grue de transbordement des conteneurs. Cette grue fonctionne tous les jours, sauf le dimanche, en faisant un bruit assourdissant pendant toute la journée, souvent dès 5 heures ½ du matin et jusque 23h30 le soir. Cette grue transborde des conteneurs pouvant aller jusqu'à 35 tonnes, en passant au-dessus des habitations, ce qui ne va pas sans inquiéter les riverains.

Il y a quelques années une zone-tampon, entre la zone industrielle du port et les habitations, était respectée. Ce n'est manifestement plus le cas aujourd'hui. Un simple talus surmonté d'un mince grillage en fil de fer délimite la zone industrielle, ce qui ne protège en aucun cas les riverains des nuisances sonores et autres.

Si cette extension est réellement à envisager pour le développement économique de la zone portuaire, plusieurs mesures doivent à mon sens absolument être examinées et garanties, dont l'établissement de véritables murs anti-bruit sur une hauteur suffisante et le rétablissement d'une véritable zone-tampon, en prévoyant sans doute des expropriations au bout de Rivage-en-Pot et de la rue de Renory.

Que pense le Collège de ce problème qui doit trouver des solutions acceptables pour toutes les parties ?